



Procès-verbal de la réunion du comité directeur du coders du Gard

du 7 octobre 2025 à La Calmette

Présents :

Présidents :

C.AIGON - J.P. BASTARD - D.DUPONT- J.P. FABRE - D. PERALDO - J.M.SERVEILLE - J.P. VERNIER - L. VEYRIER

Comité directeur :

M.C. BEAU - V. BUQUET-B.DELRIEU -S. GAUTHERON - A.M. LAMOUROUX- D. LEQUERTIER - A. MARTINON - M. PAUMEL - C. PELLIER -- A. SOUSSAYA - : G. VILLARET- - P. LAYNAUD - - N.TOULMONDE - P. VICIANA -

Absents excusés - Patrick RABIN

Alain remercie la mairie de La Calmette et Didier Dupont pour leur accueil et la mise à disposition de la salle

Tour de table sur la rentrée sportive (nbre ADH - nouv. Activités)

GCF : 98 ADH -

ASSC : 320 ADH -

VISA : 495 ADH - Le président souhaiterait une formation disc-golf

SLC : 210 ADH création d'un atelier yoga

ORS : 1100 ADH -

MRS : 405 ADH

VSL : 103 ADH

SMS : 240 ADH

MMS : 118 création d'un groupe cyclo

Ce qui porte les effectifs du Gard à 3087 ADH à ce jour. Dans l'ensemble le taux de renouvellement et de progression reste assez régulier, en ayant atteint le nombre d'adhérents d'avant COVID.

Réunion des ANI du 4 novembre à Milhaud

Alain constate à ce jour l'inscription de 90 ANI sur 250 actifs ce qui est un faible taux et il demande une mobilisation des présidents de clubs pour que leurs ANI s'inscrivent à cette journée.

Alain demande à ce que les clubs les plus près de Milhaud veuillent bien apporter une aide physique la veille de cette journée pour la mise en place, **RDV à 15 H sur place le 3 novembre**

Journées interclubs 2025/2026 nouvelles modalités

A partir du 1er janvier 2026, le coders ne fournira plus de verres jetables pour café ou apéritif chacun devra se munir de son verre personnel.

14 octobre 2025 journée vélo autour de La Calmette

4 novembre 2025 réunion des ANI à Milhaud

20 novembre Méjannes le Clap la journée multisports du Coders est **annulée** faute de salles adéquates et de nouvelles propositions tarifaires en augmentation non négociées, Alain prendra contact avec les élus et les techniciens du conseil départemental pour avoir des assurances sur la pérennité de ces journées à des tarifs compatibles avec les ressources de notre public

Formation et PSC :

Alain annonce que Marie Beau prendra les fonctions de référente de formation pour le coders à dater du 1^{er} janvier 2026. Patrick Viciano lui apportera toute l'aide nécessaire pour le tuilage de cette fonction

Marie BEAU : 06 63 42 29 39 marieclaudefbeau@gmail.com

Patrick précise que désormais la formation gym ne se fera plus en deux modules, mais une partie en visio avec un instructeur et une partie de 32 h en présentiel.

La FIA et les M2 se feront obligatoirement en pension complète pour tous afin d'assurer une meilleure cohésion des groupes, il reste cependant la possibilité de dérogation pour une raison spéciale.

Le PSC actuellement demandé avant l'entrée en FIA mais avec une tolérance sera à partir de janvier **obligatoire** pour entrer en formation. Il faudra fournir sur le BI la date et le lieu d'obtention du PSC.

Jusqu'à ce jour la FFRS tolère qu'un président s'engage à permettre à un futur ANI d'animer un atelier dans des conditions définies, à partir de janvier cette tolérance n'existera plus pour les raquettes à neige, la MAC et le cyclo, le président qui passera outre ces recommandations se verra entièrement responsable en cas d'accident sans prise en charge par les assurances.

Un nouveau dispositif permettra aux référents formation des clubs la même lecture que les instructeurs sur les tableaux de formation.

La FFRS propose que les Coders puissent assurer une formation de dirigeants en distanciel et en présentiel sur des thèmes définis (direction, secrétariat, trésorerie etc...)

Le Coders compte, à partir de ce jour une personne habilitée à intervenir pour les renouvellements de PSC au sein des clubs du département, il s'agit de Philippe Proriot du club ORS.

Visa demande la mise en place de journées de formation continues dans les différentes activités afin d'assurer une mise à jour pour chaque discipline. Alain demande aux présidents des clubs de lui faire remonter les besoins en priorisant les activités

Visa indique également le changement de son référent formation qui sera dorénavant Myriam Paumel en remplacement de Jean-Marc Polge.

PSC

IL EST INDISPENSABLE que les clubs fassent remonter leurs besoins auprès de Philippe Laynaud le plus rapidement possible

06 11 46 42 92 pm.laynaud@sfr.fr

Budget Coders :

L'état financier du Coders n'ayant pu être terminé pour cette journée, il sera présenté pour l'AG du 13 novembre.

Visa demande à ce que les comptes soient fournis au CD avant l'AG pour examen approfondi

La cotisation sera discutée en AG au regard de la situation financière du moment.

L'assemblée générale du Coders se tiendra le **jeudi 13 novembre** à **Calvisson** salle de l'Herboux .

Alain remercie tous les participants et le Coders offre l'apéritif

Alain Martinon

Président du Coders